

DIRECTEUR GÉNÉRAL **Max Ronchard**  
 DIRECTEUR TECHNIQUE **Serge Masotti**  
 DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ **Jean-Luc Doglio**  
 DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES **Stéphanie Tavernier**

Le Siège Social, constitué en établissement autonome agréé, est un pôle de gestion et de ressources communes au bénéfice de l'ensemble des établissements et services de la Fondation Patronage Saint-Pierre Actes.

Le Siège Social coordonne sept pôles d'actions éducatives et sociales d'environ 341 salariés et assure la comptabilité globale des budgets dont le montant est d'environ 17,7 millions d'euros à ce jour.

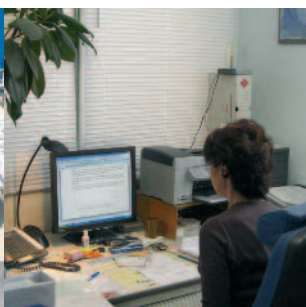
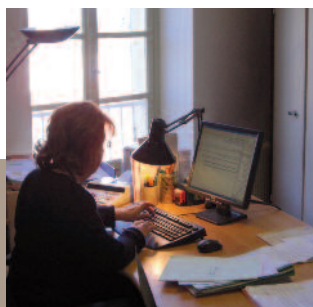
La Fondation travaille d'une façon permanente avec le Conseil Général des Alpes-Maritimes qui lui délègue de nombreuses missions éducatives et sociales.

## 1. MISSION

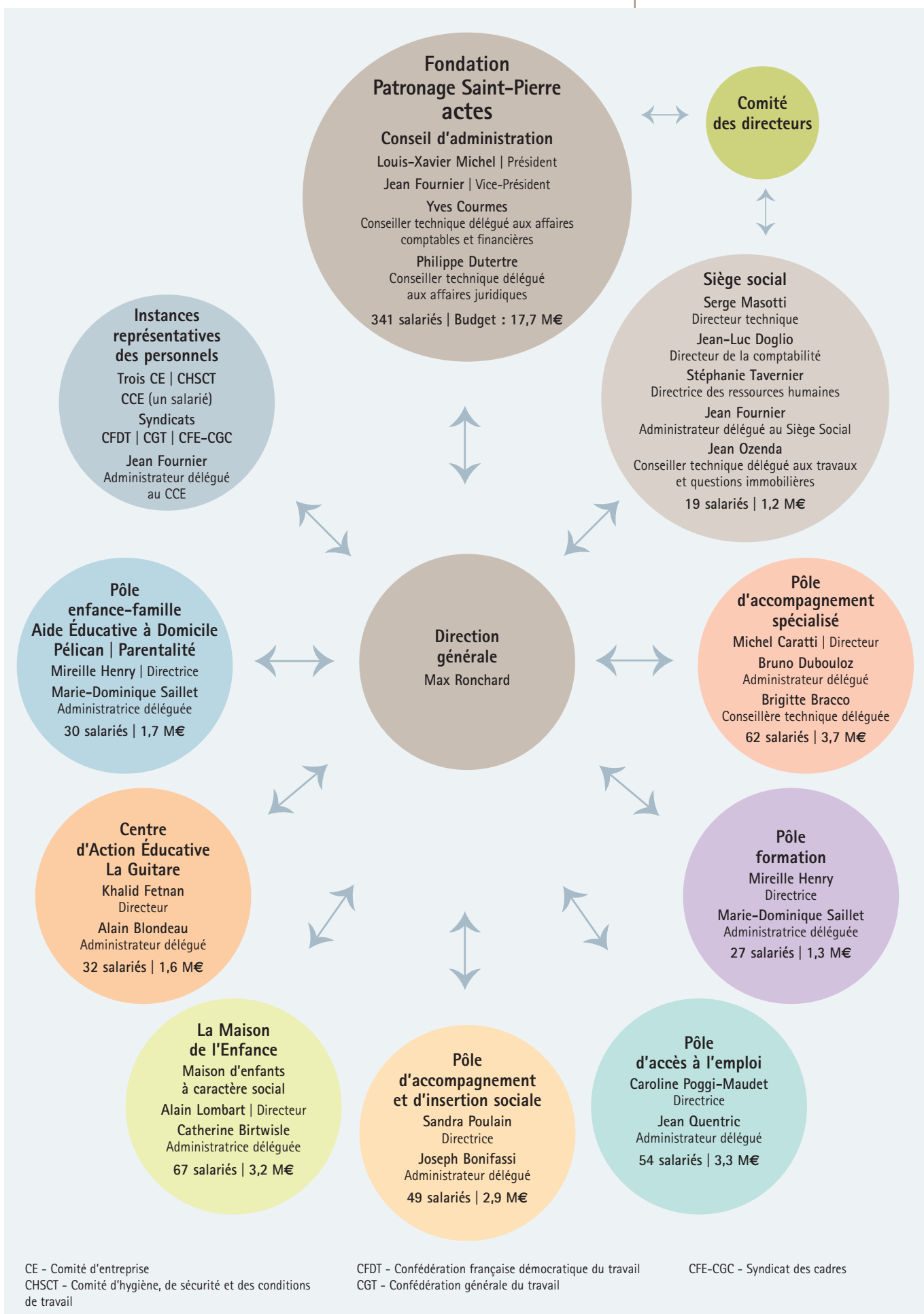
- Application des décisions du Conseil d'Administration.
- Aide à l'élaboration des projets.
- Élaboration des documents budgétaires.
- Élaboration et contrôle des procédures dans le respect des réglementations.
- Assistance des Directeurs et coordination avec les instances représentatives des Personnels.
- Gestion administrative des Personnels.
- Gestion du service comptabilité (caisses, comptes, bilans).
- Gestion du matériel et du patrimoine.

## 2. OBJECTIFS

- Se positionner en pôle de compétences au service des établissements et services afin que ceux-ci puissent s'inscrire dans une amélioration du service rendu aux usagers.
- Développer une démarche d'Assurance Qualité cohérente avec les pratiques et adaptée aux textes législatifs, européens et français.



# Organigramme 2010



CE - Comité d'entreprise  
CHSCT - Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CFDT - Confédération française démocratique du travail  
CGT - Confédération générale du travail

CFE-CGC - Syndicat des cadres